

CHEQUE LIRE et PASS A TABLE pour les vacances

18-06-2010

Bientôt les vacances

Pensez aux chèques lire et au PASS A TABLE

Une permanence exceptionnelle se tiendra le mardi 22 et 29 juin de 12h à 13h au local du C.E. pour les chèques lire et les PASS A TABLE

Bien entendu, vous pourrez aussi envoyer vos demandes par courrier.